

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dui de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

## ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

**LINABESTOS** est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

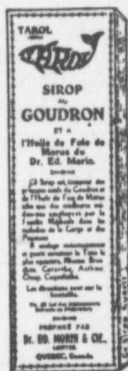
Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes **Pâles, Faibles, Anémiques**, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 100

Bureau: 88 rue St-Pierre Téléphone 268  
Résidence: 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICURIENS,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignation d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Édifiée de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTRÉAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

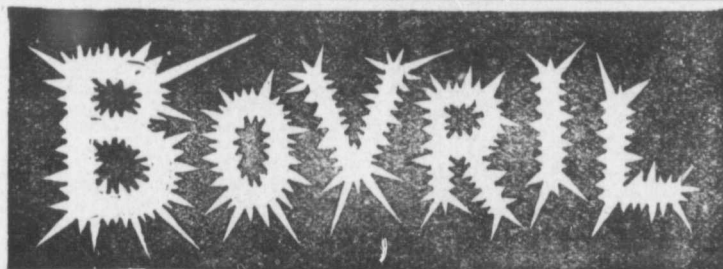
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

76 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fait aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le Bovril.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 193.—Quarante-Heures, 193.*

**Partie officielle :** Apostolat de la Prière, 194.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Dans l'attente de la prohibition, 194.— LITURGIE ET DISCIPLINE : Prières pour le roi, 198.— CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 199.— A TRAVERS LES DIOCÈSES : Saint-Boniface, 201 ; Ottawa, 201 ; Valleyfield, 201 ; Nicolet, 202 ; Toronto, 202 ; Athabaska, 202.— VARIÉTÉS : La statue miraculeuse de N.-D. de Protection, 203.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Le pape et les prisonniers de guerre, 205.— FAITS ET ŒUVRES : Le règne du Sacré-Cœur à Saint-David, 207.— Le Sacré-Cœur et Lévis, 207.— Fédération des sociétés catholiques de l'Amérique du Nord, 208.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 3 décembre.**—I de l'Avent, 1. cl. Du Dim.  
**Lundi, 4.**—S. PIERRE CHRYSOLOGUE, év., conf. et doct.  
**Mardi, 5.**—De la férie.  
**Mercredi, 6.**—*Jean* S. NICOLAS, év. et conf.  
**Jeudi, 7.**—(*Vigile*) S. AMBROISE, év., conf. et doct.  
**Vendredi, 8.**—IMMACULE-CONCEPTION (d'oblig.) 1. cl.  
**Samedi, 9.**—De l'octave.  
**Dimanche, 10.**—II de l'Avent. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

3 décembre, Basilique. — 5, Couvent de St-Ephrem. — 7, Ste-Anne de Beau-pré. — 9, Robertsonville.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **APOSTOLAT DE LA PRIERE**

*Intention générale pour le mois de décembre approuvée et bénie par  
Notre Saint-Père le Pape*

#### **LA CONVERSION DES MUSULMANS**

Parmi les ennemis de l'Église, il n'y en a pas qui lui soient plus hostiles que les Musulmans.

A leur origine, fanatisés par leur Prophète, ils ne rêvaient rien moins que d'écraser les chrétiens et de renverser les états catholiques.

S'ils ne sont plus aujourd'hui un danger pour le christianisme, ils n'ont rien perdu de leur férocité et de leur perfidie ; les différents massacres d'Arméniens de ces dernières années le disent assez.

Les Mahométans sont encore au nombre de 200 millions disséminés en Afrique, en Asie et en Europe.

Prions le Sacré Cœur pour que ces millions d'âmes plongées dans le matérialisme sensuel, connaissent les bienfaits de la véritable lumière évangélique. Prions pour que Dieu leur manifeste qu'il n'y a qu'un nom en qui on puisse être sauvé, le nom de Jésus, car sans la connaissance de Jésus-Christ, leur sort est lamentable.

#### **OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS**

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour la conversion des Musulmans.

*Résolution apostolique :* Je répéterai souvent cette oraison jaculatoire : Cœur de Jésus, soyez le roi de tous les cœurs !

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

#### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **DANS L'ATTENTE DE LA PROHIBITION**

La grande majorité de ceux qui, dans notre province, ne sont ni de près ni de loin intéressés au commerce des liqueurs enivrantes sont convaincus, — et ils ont grandement raison de penser ainsi, —

que le gouvernement provincial rendrait un service considérable à notre race, s'il nous donnait une loi de prohibition.

Aujourd'hui, l'opinion est faite chez nous, sur le mode le plus pratique d'enrayer les progrès du vice dégradant de l'ivrognerie : on veut la prohibition, parce que seule la prohibition est capable de faire disparaître la buvette, principale source du mal.

Cette opinion raisonnée, et qui va se généralisant de plus en plus, s'est manifestée, maintes fois, dans notre province, d'une façon non équivoque.

Il est juste de constater, tout d'abord, que ceux qui ont charge d'âmes parmi nous, et qui sont par conséquent les plus autorisés pour éclairer notre peuple sur la grave question morale de l'alcoolisme, ont toujours encouragé publiquement les campagnes qui se sont faites, de plus en plus nombreuses, depuis quelques années, dans la province de Québec, en faveur de la prohibition.

Le 16 décembre 1914, quatre jours avant la belle victoire remportée par la prohibition à Lévis, S. E. le cardinal Bégin écrivait à Mgr Gosselin, curé de cette ville : " Les journaux m'apportent l'heureuse nouvelle que vous menez une campagne active, avec l'aide de dévoués citoyens, contre le commerce de l'alcool dans votre paroisse. Laissez-moi vous dire la joie que j'en ressens. Dans tout mon diocèse, Lévis et Québec sont les seules villes qui donnent l'hospitalité à ce commerce. J'espère que Lévis, ma paroisse natale, va enfin s'en débarrasser. Vous pouvez bien dire à mes chers co-paroissiens que je les félicite de ce beau mouvement, que je bénis leurs efforts et que, chaque jour, je prierai Dieu pour leur succès."

Hier encore, S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, adressait une exhortation pressante aux paroissiens de Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, dans une belle lettre d'où nous extrayons ces lignes :

" Il y a quatorze mois, à l'exemple de plusieurs centaines de paroisses de notre province, vous vous êtes prononcés en faveur de la prohibition, à Saint-Hermas. Je m'en suis réjoui. C'était assurer au milieu de vous l'économie, la prospérité, une pratique meilleure de vos devoirs de catholiques, faire disparaître la cause ou l'occasion des plus grands maux, garantir le bon accord dans

les familles, donner un bel exemple à vos enfants. . . N'allez donc pas détruire l'œuvre bienfaisante que vous avez accomplie. La grande majorité des municipalités s'est formellement déclarée contre l'alcool, cet ennemi de l'individu et de la société. J'espère que Saint-Hermas ne voudra pas se mettre maintenant, après avoir si sagement agi, au rang des paroisses qui sont l'exception. Je vous le déclare, mes chers frères, vous commettriez une grave erreur que vous regretteriez bientôt et vous me causeriez une peine très vive. J'espère que vous comprendrez vos véritables intérêts, en même temps que votre devoir. . ."

Ce n'est pas aux lecteurs de la *Semaine Religieuse* qu'il est besoin de rappeler les paroles et les actes de S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie, en faveur de la prohibition. Il convient, tout de même, à l'heure où la grande majorité de notre population attend du gouvernement provincial la loi salutaire, de citer ici, encore une fois, les importantes déclarations faites par Mgr le Directeur de l'Action Sociale Catholique, lors de la délégation prohibitionniste du 4 octobre dernier, où 200,000 membres de nos associations diocésaines de tempérance étaient représentés :

"Le mouvement actuel n'est donc pas un mouvement irréfléchi, inconsidéré, tenté dans un moment d'exaltation, disait Sa Grandeur Mgr Roy au premier ministre et à ses collègues. . . Depuis dix ans, nous poursuivons la lutte, une lutte patiente et ferme. Nous avons cherché à éclairer le peuple et je crois pouvoir déclarer que notre tâche est terminée. . . *La conclusion nécessaire de cette lutte, c'est une loi prohibitive pour toute la Province*, car si une telle mesure ne vient pas couronner nos efforts, ces efforts vont bientôt menacer ruine. . .

"Nous avons travaillé au relèvement moral, social et physique de la race. Nous avons fait remonter vers leur source les ruisseaux empoisonnés; et les réservoirs vers lesquels nous les avons refoulés tentent aujourd'hui, naturellement, de faire couler le poison par des voies souterraines. . . Si la prohibition ne vient pas tarir ces réservoirs, le poison va reprendre avant longtemps son cours naturel. . . Le peuple et le clergé ont fait leur devoir. . . Nous avons l'espoir que le gouvernement va se dire : Mon rôle

commence. Il est facile. Nous avons préparé les voies et vous n'avez pas à craindre de faire fausse route."

Toutes ces paroles autorisées de nos chefs religieux, auxquelles se sont jointes souvent des déclarations non moins significatives d'hommes éminents de notre société laïque ; les triomphes éclatants remportés par la prohibition dans un grand nombre de municipalités de notre province ; les prières que de saintes âmes ne cessent de faire monter vers Dieu des sanctuaires de nos communautés religieuses comme des foyers chrétiens de nos paroisses, où les intérêts du salut et l'honneur de la patrie sont la préoccupation dominante, pour que nos législateurs accordent à notre peuple la grande loi protectrice ; la nécessité absolue de protéger nos vaillants soldats contre les dégradations de l'intempérance ; la plainte, enfin, de ces mères et de ces enfants qui supplient les autorités civiles de fermer les buvettes, ces asiles de la corruption et de la ruine où leurs époux et pères vont trop souvent se perdre, — est-il vrai que tout cela ne serait pas suffisant pour éclairer le gouvernement provincial dans la solution de cette grave question et pour lui montrer la route à suivre ?

Serait-il possible que des questions d'ordre budgétaire empêchent un gouvernement qui a donné déjà aux amis de la tempérance des preuves sérieuses de sa bonne volonté de compléter son œuvre salubre, tout en répondant aux vœux de notre population presque tout entière ?

Malgré toutes les rumeurs contraires, nous continuons à espérer que sir Lomer Gouin saura poser courageusement l'acte hautement patriotique que le bien moral et matériel de notre chère province réclame aujourd'hui de son gouvernement.

Dans le but, sans doute, d'ébranler notre confiance, on est venu, en ces derniers temps, chuchoter à nos oreilles que deux des membres du cabinet provincial, — et non des moindres, disait-on, — "ont des intérêts considérables dans une grande brasserie et qu'ils ne consentiront jamais à se priver des bénéfices qu'ils en retirent, en faisant voter par la Législature une loi de prohibition pure et simple."

Mais nous n'avons aucunement prêté créance à ces colportages ; et nous persistons à espérer que le gouvernement de Québec s'honorera, aux yeux de toute notre population, en faisant

voter cette loi de prohibition que lui demandaient, avec instance, le 4 octobre dernier, des évêques et des citoyens éminents de notre province pour l'honneur et le plus grand bien de notre nationalité.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### PRIÈRES POUR LE ROI

Q. — Aux saluts du Saint-Sacrement, doit-on omettre l'oraison pour le Souverain, parce que le Roi actuel n'est pas catholique?

R. — Non seulement l'on ne doit pas omettre, aux saluts, l'oraison pour le Souverain, mais il y a obligation de la chanter, en conformité de l'ordonnance qui en fut faite par Mgr Briand et qui a été maintenue jusqu'à nos jours.

Mgr Briand, n'étant encore que Vicaire Général, pendant la vacance du Siège, après avoir prescrit, dans son mandement du 14 février 1762, le chant du *Te Deum*, à l'occasion du mariage du roi Georges III, ajoute : " A la messe, à l'endroit du canon où l'on prie pour le Roi, on ajoutera *Georgio*. Dans les saluts, à l'oraison pour le Roi, on suivra la même règle, également qu'à la bénédiction du cierge paschal, le Samedi-Saint." Puis il ordonnait de changer l'annonce qui est marquée dans le Rituel (de Mgr de Saint-Vallier), page 387, en celle qui suit : " Nous vous prions aussi, mon Dieu, pour Georges, notre Roi très débonnaire, Charlotte, notre Reine très débonnaire, Son Altesse Royale la Princesse Douairière de Galles et toute la famille royale."

Mais Mgr Briand n'était pas tout à fait rassuré sur la légitimité de cette coutume qu'il inaugurerait. Dans une note, à la fin de son mandement, il regrette de n'avoir pu demander, sur une matière aussi difficile, le sentiment de Messieurs les Curés ; " je m'en suis rapporté, dit-il, à celui du clergé de la ville, qui pense presque unanimement qu'il n'est point défendu dans les prières publiques de nommer un hérétique non dénoncé. Au reste, ajoute-t-il, je vous prie d'expliquer à vos paroissiens dans quel sens nous pouvons prier pour ceux qui sont hors de l'Église."

L'on sentait donc que la solution apportée à ce problème, en face duquel on s'était si soudainement trouvé placé, sacrifiait quelque peu les exigences de l'Église sur ce point délicat.

Ce ne fut pourtant qu'en 1820 que Mgr Plessis, apparemment sous le coup de certaines représentations qui lui étaient faites, se décida à consulter la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui elle-même référa le cas au Saint-Office.

Voici le texte de la consultation : " Ad missam solemnem ecclesiarum Diocesis Quebecensis cantatur pro Rege Angliæ Domine

*salvum fac Regem*, et tum in ecclesiarum parochialium pronas (gallice le prône) tum in benedictionibus SS. Sacramenti ubi pro Papa et pro Episcopo, etiam pro Rege nominaliter oratur. Quæritur an talis consuetudo arguenda sit communicationis vetitæ cum hæreticis? — Le Saint-Office répondit, le 27 septembre, 1820 : “ In casu et circumstantiis quibus agitur, esse locum tolerantiæ.” (1)

Mgr Plessis avait fait suivre sa consultation de plusieurs observations, destinées à justifier sur ce point la conduite des évêques de Québec depuis la Conquête, et qu'on nous saura gré de donner ici en partie.

“ Dans les premiers siècles de l'Église, dit-il, on priait pour les Empereurs païens. — Il est défendu de prier avec les hérétiques, mais il ne l'est pas de prier pour eux ; l'Église prie pour eux d'une manière spéciale le Vendredi-Saint. — Aussitôt après la Cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, l'on commença à prier pour le Roi d'Angleterre, à la requête expresse du Gouvernement qui voulait qu'on priât pour le Roi comme on le faisait pour le Roi de France. — Il n'en est résulté aucun scandale pour le peuple catholique.”

Comme il ne nous reste plus que l'oraison *Quæsumus, omnipotens Deus* et le *Domine salvum fac Regem*, on peut se demander quand on a cessé de mentionner le nom du Roi au canon de la messe et au grand prône ? Ces modifications ont dû se faire ici ou là dans le diocèse, et petit à petit, à mesure que disparaissaient nos vieux missels imprimés pour la France, et que se faisait de plus en plus rare le Rituel de Mgr de Saint-Vallier, qui de fait fut remplacé par l'*extrait du Rituel* de Québec, publié en 1836, et le *Compendium du Rituel Romain*, publié, en 1853, par l'ordre du Premier Concile Provincial.

(1) Il est intéressant, au point de vue de l'évolution de la discipline de l'Église, de comparer cette réponse avec le passage suivant du concordat entre le Saint-Siège et le roi de Serbie, promulgué à Rome le 20 mars 1915 : “ La formule de prière pour le Souverain : *Domine salvum fac regem*, sera chantée aux offices divins, en langue slave ou latine, selon les traditions locales.”

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Destruction d'une église.** — Un nouveau désastre est venu fondre sur la paroisse de Limoilou. L'église paroissiale a été, vendredi matin, le 24 novembre, détruite de fond en comble par un incendie. On a pu sauver le chœur, de même que le monastère des RR. Pères Capucins.

L'église de Limoilou fut une première fois détruite par le feu le 3 janvier 1899. L'église qui vient de brûler avait été construite en 1900. Grâce au zèle des RR. Pères Capucins elle avait été complètement terminée à l'intérieur, le clocher contenait un carillon de cinq cloches et un bel orgue y avait été installé tout récemment par la Maison Casavant.

On avait commencé à poser les verrières. Il ne manquait que le maître-autel en marbre et les stalles du chœur qui devaient être placés dans quelques jours.

En attendant la reconstruction de l'église, qui va être commencée incessamment, les offices paroissiaux se font dans la grande salle du Collège.

Les Pères Capucins de Limoilou reconnaissent avoir été préservés d'un désastre plus grand grâce, à une protection spéciale de la Sainte Vierge.

On sait que l'Hôpital-Général possède, depuis sa fondation, une petite statue de buis, apportée au Canada par la Vénérable Mère Marie-Catherine de St-Augustin, laquelle est vénérée sous le titre de Notre-Dame de Protection et invoquée spécialement dans les dangers d'incendie.

Le Père Ernest-Marie, qui venait de prêcher un triduum dans cette pieuse maison, avait eu l'occasion de vénérer cette statue et d'en emporter même quelques médailles.

Notre-Dame de Protection fut invoquée dès les premières minutes du danger. Et si le clocher en tombant n'a fait aucune victime, si le chœur des moines n'a aucunement souffert de l'incendie, et si le monastère lui-même a été préservé, on voit là une spéciale protection de la Madone.

**Le Patronage de Lévis.** — Son Éminence le Cardinal Bégin, vient d'adresser une belle lettre d'encouragement au R. Père Stanislas, directeur du Patronage de Lévis. Son Éminence approuve la construction d'une nouvelle chapelle pour le Patronage et pour stimuler la générosité des bienfaiteurs, elle accorde une indulgence de 200 jours "à toute personne qui fera, en faveur de cette chapelle, avant ou après sa construction, une aumône ou une œuvre de zèle quelconque, pourvu que de cœur ou de bouche, elle récite pieusement l'invocation : *Notre-Dame du Patronage, priez pour nous.*"

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.



## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Saint-Boniface.** — Un des vieux missionnaires de l'Ouest, le R. P. Jules Decorby, O.M.I., est décédé dernièrement, à l'âge de soixante-quinze ans.

Né le 3 mai 1841, au diocèse de Viviers, France, il avait été ordonné prêtre le 24 mai 1867, et avait été presque immédiatement envoyé au Canada, dans les missions de l'Ouest.

La vallée de Qu'Appelle eut les prémices de son ministère. Il s'y dévoua plusieurs années parmi les Métis, les Cris, les Sauteux et les Assiniboines.

Il resta à Lebret jusqu'en 1880, époque où il échangea ce poste pour celui du fort Ellice, où plus tard Galiciens et même Doukhobors apprirent à le vénérer et à l'apprécier comme le petit Père qui savait toutes les langues. Au cours de 1893, il fit une apparition, avec les premières familles canadiennes de la future paroisse, à Sainte-Rose du Lac, encore à l'état de simple mission.

Ses dernières années ont été marquées par des souffrances qui ne sont que trop souvent le résultat de l'existence laborieuse et mouvementée, toute de privations et de sacrifices qu'est la vie du missionnaire.

**Ottawa.** — Le R. P. J.-Médéric Prévost, O.M.I., économe de la maison des Oblats, à Hull, depuis trente ans, est mort dernièrement, à l'hôpital des Trois-Rivières, à l'âge de 70 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Hull, au milieu d'une grande assistance de peuple. Les usines Eddy et autres fabriques de la ville avaient fermé leurs portes pour permettre à leurs employés d'assister aux funérailles de celui qui avait été l'ami de tous les ouvriers.

Le service fut chanté par S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa. Le R. P. Dozois, O.M.I., ancien provincial des Oblats, prononça l'oraison funèbre.

Le Rév. Père J.-Médéric Prévost naquit à Saint-Jacques l'Achégan, le 1er février 1847, il fit ses études à l'Assomption, entra chez les Oblats de Marie-Immaculée à Lachine, en 1868, et prononça ses vœux en 1870. Ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Guigues, O.M.I., le 11 mai 1873, il fut envoyé en mission chez les sauvages des bords du lac Témiscamingue, de 1873 à 1881, et à Maniwaki, de 1881 à 1886. Il fut attaché au ministère paroissial à Notre-Dame de Hull en 1886, où il exerçait depuis cette date les fonctions d'économe.

Le Père Prévost est l'auteur d'un livre sauvage, intitulé : " Ni Kamo Masinaigan ", destiné aux sauvages de la baie d'Hudson et du haut St-Maurice.

**Valleyfield.** — Mgr Jean-Baptiste Aubry, vicaire général, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 30 octobre dernier, à l'âge de soixante-cinq ans.

Mgr J.-B.-N. Aubry est né à Saint-Hermas, Deux-Montagnes, le 4 janvier 1851. Il fit ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Fabre, le 8 septembre 1874.

Il fut vicaire à Lachine, de 1874 à 1878 ; à Saint-Michel de Napierville, en 1878 ; au Sacré-Cœur de Montréal, de 1878 à 1884 ; curé de Saint-Calixte, de 1884 à 1889, où il a construit une église en 1885. En 1889, il était nommé curé de Sainte-Martine de Chateauguay, où il a fondé un couvent en 1896 et restauré l'église en 1905.

Les funérailles ont eu lieu le 3 novembre à la cathédrale. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Emard, qui, après l'absoute, prononça l'oraison funèbre du défunt.

Au chœur on remarquait : S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal ; S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette. Mgr Roy, P.A., vicaire général de Montréal, Mgr Dugas, P.A., vicaire général de Joliette, et un grand nombre de prêtres du diocèse de Valleyfield.

Après l'absoute eut lieu l'inhumation dans la crypte de la cathédrale.

**Nicolet.** — Par décision de S. G. Mgr J.-S.-H. Brunault, les nominations suivantes viennent d'être faites : M. l'abbé Iréné Courteau, vicaire à St-Rémi de Tingwick ; M. l'abbé Hector Paradis, vicaire à Bécancourt ; M. l'abbé Henri Martin, vicaire à Saint-Pierre de Durham. M. l'abbé Georges Leblanc, ci-devant vicaire à Saint-Pierre de Durham, est malade.

**Toronto.** — Voici un bel exemple de la haine anticatholique qui règne en certains quartiers à Toronto.

Dernièrement, le bureau des commissaires des écoles publiques de cette ville avait à choisir une directrice pour une pouponnière de la cité. Une demoiselle Dorrien avait posé sa candidature.

Mademoiselle Dorrien est catholique, et toute sa famille aussi.

Depuis neuf ans, elle était à cette pouponnière à titre d'assistante-directrice et avait donné satisfaction. Elle comptait donc pouvoir recueillir la succession de la directrice.

Mais elle ne l'a pas eue. A un vote de 8 contre 3, le bureau l'a écartée, sous le prétexte qu'elle était catholique romaine.

**Athabaska.** — L'explosion d'une lampe à pétrole dans la chambre d'un malade a provoqué un incendie qui a détruit complètement l'hôpital du Sacré-Cœur à Athabaska. Trois patients ont péri dans les flammes. Les autres ont pu être sauvés, grâce aux efforts héroïques des Sœurs de la Providence qui avaient charge de l'hôpital.

---

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.

## VARIÉTÉS

## LA STATUE DITE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DE PROTECTION

La petite statue de Notre-Dame de Protection, réputée miraculeuse, fut apportée au Canada en 1648, par une Religieuse Hospitalière de la Communauté de Bayeux — France — la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, qui mourut en odeur de sainteté, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, le 8 mai 1668.

De cette Maison, la précieuse statue passa à l'Hôpital-Général, le premier avril 1693. Les Fondatrices, pour marquer leur prise de possession, la posèrent au chœur, firent devant elle une consécration à la Mère de Dieu, la reconnaissant pour première Supérieure du nouveau Monastère.

La tradition raconte que la statue fut, en une occasion, rapportée à l'Hôtel-Dieu et placée dans l'endroit qu'elle avait occupé jadis ; mais que, à la grande surprise de toutes, elle fut retrouvée, le jour suivant, retournée dans sa niche de manière à regarder l'Hôpital-Général ; le même phénomène s'étant reproduit le lendemain et le surlendemain, on en conclut que la Vierge de buis ne se plaisait plus dans son ancienne demeure et qu'il fallait la remettre entre les mains des Fondatrices, ce qui fut fait.

Alors, celles-ci comprirent l'amour que la Très Sainte Vierge portait à leur œuvre et voulurent l'honorer par un culte tout spécial. Depuis, c'est toujours à Notre-Dame que nous avons recours en toutes circonstances. A notre confiance, cette puissante Reine répond par une protection sensible.

Notre Communauté, qui compte plus de deux siècles d'existence, n'a encore subi les désastres d'aucun incendie. Maintes fois, le danger, d'abord imminent, a été conjuré, grâce à une main puissante et amie qui nous protégeait d'une manière vraiment miraculeuse.

Combien de fois n'avons-nous pas été préservées d'accidents divers, lesquels, sans un secours surhumain, auraient dû inévitablement se produire et avoir des suites regrettables ! Que d'affaires se sont terminées heureusement, et à notre avantage, alors qu'elles semblaient désespérées ! Jamais nous n'avons hésité à attribuer à Notre-Dame cette assistance particulière ; aussi, après un péril écarté, c'est toujours à elle que vont nos chants de reconnaissance.

Ce n'est pas seulement à notre égard que Notre-Dame se montre prodigue de ses faveurs. Pour ne citer que quelques faits :

Lors de l'incendie qui ravagea le quartier St-Sauveur, en 1866, une femme qui avait appris à connaître notre Vierge bénie et à se confier en Elle, exposa son image à la porte de sa demeure, persuadée que ce lui serait une puissante sauvegarde. Sa foi ne fut

pas trompée. En effet, les flammes, respectant l'image de Notre-Dame, se détournèrent d'une manière prodigieuse, et la maison fut épargnée.

Quelques années plus tard, nos pauvres ayant manifesté le désir d'avoir au milieu d'eux notre statue vénérée, nous la transférâmes, pour un temps, du cloître à l'Hôpital. Monsieur J. . . qui, à la suite d'une maladie était devenu infirme et incapable de marcher, s'étant fait transporter devant la chapelle où était la Madone miraculeuse, recouvra l'usage de ses membres.

Lein de s'affaiblir, la dévotion à la Vierge bénie du Monastère va toujours croissant à mesure qu'on la connaît mieux.

Plusieurs nous disent que des guérisons inespérées ont été obtenues après avoir fait usage d'huile ayant brûlé devant cette statue ou avoir prié devant une de ses images. Mais c'est encore et surtout lorsqu'il s'agit de biens spirituels que Notre-Dame montre sa puissance et fait sentir les bienfaisants effets de sa protection. Que de pécheurs invétérés nous avons vus revenir sincèrement à Dieu après les avoir recommandés à Notre-Dame de Protection ! Que de victimes de l'ivrognerie ont été comme miraculeusement guéries après avoir porté sur eux l'image de Notre-Dame !

Une lampe qui se consume jour et nuit devant sa petite chapelle, redit à notre chère Protectrice le souvenir que l'on garde des bienfaits déjà reçus et lui rappelle sans cesse les nombreuses requêtes qui sont toujours devant Elle.

Quantité de bijoux, donnés comme *ex-voto*, entourent la Vierge réputée miraculeuse. Outre la décoration que forment ces différentes offrandes, elles sont autant de témoignages authentiques des prodiges que le Seigneur s'est plu à opérer par l'intercession de Notre-Dame.

Une protection si bien marquée pour tous ceux qui vénèrent sa statue, nous fit changer son titre de Vierge de la Fondation, qu'elle portait tout d'abord, en celui de Notre-Dame de Protection.

UNE RELIGIEUSE DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LE PAPE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

Nous aimerions voir plus de journaux catholiques — et tous prétendent l'être ici — renseigner leurs lecteurs sur les nobles et paternels efforts que déploie constamment le Souverain Pontife pour adoucir autant qu'il le peut les horreurs de cette guerre sans précédent.

On sait que plus d'une fois sa médiation offerte aux belligérants a été plutôt brutalement repoussée. L'acharnement de quelques chefs de nations à une guerre de conquêtes, le sectarisme des autres, craignant la réhabilitation d'un souverain que leur anticatholicisme avait fait bannir du grand conseil des nations, ont empêché que cette voix pacificatrice fût écoutée.

L'aveuglement et la malice se sont empressés même de travestir les plus nobles intentions du père commun des fidèles, ravalant ses actes à une simple manœuvre de partisan. Le moyen aussi, dans l'universel avilissement de nos mœurs politiques actuelles, de comprendre la charité, le désintéressement, les vues surnaturelles d'un Pape !

Sa charité s'est constamment employée alors à diminuer autant que possible les maux qu'il n'était pas en son pouvoir de corriger.

On vit sa douce influence sauver la vie de maints captifs; ses remontrances courageuses rappeler aux peuples, à l'occasion, le droit naturel que la guerre même doit respecter; les modestes revenus de l'obole précaire actuellement du denier de St-Pierre, alimenter les fonds de secours de tous les peuples en armes, puisque tous sont ses enfants.

Mais l'œuvre de charité qui mérite le plus notre admiration, celle qui adoucit le plus de maux, qui panse le plus de blessures morales et physiques, et qu'on doit toute à son apostolique initiative, c'est celle des prisonniers de guerre.

Si l'on songe que ce ne sont plus des armées mais des peuples entiers qui, depuis deux ans, se ruent les uns sur les autres avec un

inconcevable acharnement; que chacun de ces chocs a pour résultat l'avance ou le recul de centaines de mille hommes. Si l'on réfléchit que des nations entières ont disparu dans la tourmente, que les territoires envahis sur l'ennemi se chiffrent par millions d'hectares, on se peut faire une idée du nombre de prisonniers qui gémissent à l'étranger. C'est vers ces malheureux que s'est tourné le Père.

La Secrétairerie d'État est devenue le centre international des fonds de secours aux prisonniers. La Suisse se trouve, grâce à lui, l'hôpital des prisonniers malades. Il a obtenu maintes fois de la part des belligérants des échanges réciproques. Il s'est fait, par l'entremise des évêques des endroits de détention, l'intermédiaire entre eux et leurs familles alarmées, apportant aux uns réconfort moral et matériel, aux autres de douces paroles d'espoir. Des milliers de lettres lui arrivent chaque jour de ces affligés, le remerciant avec effusion du baume que son inépuisable charité sait mettre en leur âme d'exilés. . . Et dire qu'il s'est trouvé des politiciens pour prendre ombrage de cet apostolat d'amour et jeter à la face auguste du Pontife l'insulte et la menace ! . . . Oh ! que la guerre paraît un juste châtement de Dieu, lorsqu'on la regarde à la lumière de tels méfaits !

A cause de cela les prisonniers et leurs familles seront désormais privés des plus réconfortantes relations.

Heureusement, le Saint-Père ne rencontre pas qu'ingratitude et stupide hostilité.

Les Associations catholiques suisses viennent d'honorer leur piété filiale par un "hommage reconnaissant aux efforts infatigables du Pape pour le bien commun de toutes les nations."

Dans leur adresse, les catholiques suisses saluent dans le Pape le Père commun de toute la chrétienté, qui comprend tous les croyants et tous les peuples dans un même amour infini. Ils expriment l'espérance que le Pape jouisse de la liberté nécessaire à la mission qui lui a été confiée par Dieu, et qu'il prenne dans les Conseils des princes et des peuples, la place qui lui revient pour le salut des peuples et de toute l'humanité.

Il y va de l'intérêt de l'humanité que ce vœu se réalise.

Un autre fait touchant et dont la délicatesse adoucira sans doute l'amertume dont le cœur du Pontife est abreuvé. Parmi les prisonniers malades qui bénéficient du climat sanitaire de la Suisse, se trouve un grand nombre de Français. Ces derniers, désireux de prouver leur gratitude, ont mis en commun leurs talents, et exécuté un délicieux triptyque, œuvre d'art qu'ils offriront au Saint-Siège, le mois prochain.

## FAITS ET ŒUVRES

### LE RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-CŒUR À SAINT-DAVID

Une paroisse se consacrer au Sacré-Cœur, ce n'est plus nouveau et c'est d'autant plus consolant. Que toutes nos municipalités, comme telles, acceptent le règne social du Sacré-Cœur, voilà le but que nous devons poursuivre toujours, en nous réjouissant de trouver déjà assez longue la liste de celles qui ont fait ce beau geste auquel le Sacré-Cœur a promis une bénédiction toute spéciale. Parmi celles-ci, nous sommes heureux de compter, depuis dimanche, Saint-David de l'Auberivière. La veille, à la fin d'une retraite manifestement fructueuse, le conseil avait adopté d'une seule voix, après plusieurs considérants où se trouvent résumés les enseignements des trois derniers papes sur cette belle dévotion sociale, une résolution par laquelle la municipalité réclamait sa consécration solennelle au Cœur de Jésus; consécration que "le maire, comme chef civil, devait lire au nom de tous au jour et lieu déterminés par le curé de la paroisse". Elle se fit le lendemain dans l'église, devant toute la paroisse.

Et maintenant cette résolution est là dans les archives civiles, témoin irrécusable, permanent, qui rappellera toujours à cette paroisse sa noble action et la grande dignité qui lui est échue d'avoir pour premier chef le Sacré-Cœur.

### LE SACRÉ-CŒUR ET LÉVIS

Au mois de juin 1915, le Conseil de ville avait exprimé le vœu que le Sacré-Cœur présidât officiellement à ses délibérations. Ce vœu, de haute portée morale et sociale, vient de recevoir son accomplissement. Mardi, Mgr Gosselin bénit, à l'Hôtel-de-ville, une statue du Sacré-Cœur, qu'on a installée en place d'honneur dans la salle des délibérations. Le Père Faure, O.M.I., présent, après avoir loué l'esprit chrétien des autorités civiques, a donné, sur l'origine et le but de l'autorité humaine, une leçon qu'il importe de retenir :

" N.-S. Jésus-Christ a reçu de son Père tout pouvoir spirituel et temporel. Ses pouvoirs spirituels il les a conférés à ses prêtres,

qui les exercent en son nom. Ses pouvoirs temporels, s'il avait voulu se les réserver, il aurait désigné, comme pour son Église, les mandataires chargés de les exercer. Mais il ne l'a pas fait. Il a laissé à l'homme l'exercice du pouvoir temporel, qui vient cependant de Dieu. Et quiconque détient ici-bas une parcelle d'autorité, qu'elle lui soit confiée par le peuple ou autrement, ne la tient en réalité que de Dieu, et il doit l'exercer consciencieusement, non pas pour sa propre satisfaction, mais pour le bien public.

“ La bénédiction de cette statue du Sacré-Cœur que le Conseil vient d'installer dans sa salle des délibérations signifie donc que les autorités civiles de Lévis désirent s'inspirer en toutes circonstances des enseignements du Divin Maître pour administrer la ville sagement et de façon à lui faire le plus de bien possible.”

#### FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le 14e Congrès de la Fédération des sociétés catholiques de l'Amérique du Nord, tenu à New-York, ne pouvait pas avoir plus de succès qu'il en eut, soit par le nombre des délégués qui y assistaient, soit par la présence d'illustres personnages ecclésiastiques, soit par les délibérations prises!

Parmi celles-ci, la plus digne de mention est celle demandant la liberté pour les catholiques mexicains. On sait l'affreuse tyrannie qui pèse sur eux depuis des années : le gouvernement américain doit tenir la main à ce que la liberté entière soit accordée aux catholiques mexicains, comme elle existe aux États-Unis.

On a adopté aussi une résolution qui sera envoyée au Saint-Père, exprimant le désir qu'une intervention de lui dans la présente guerre puisse hâter la paix. Enfin, on a décidé d'entreprendre la lutte contre les théâtres humoraux et contre le divorce, “ qui est non seulement une offense contre Dieu, mais encore une menace pour la civilisation. ”

Est-ce pour répondre au souci de la Fédération ou parce que le fléau grandissant des délits favorisés par les cinémas a trappé quelques honnêtes gens ? Toujours est-il qu'il vient de se former, à New-York, une Compagnie cinématographique, qui s'est donné pour but de faire la guerre au vice. C'est presque incroyable ; cependant, les dépêches assurent que cette Compagnie s'est déjà mise à l'œuvre.

Aussi, nos compatriotes des États-Unis viennent de jeter les bases d'une Fédération des Sociétés catholiques de langue française. A Woonsocket étaient réunis les délégués des principales Sociétés fédératives franco-américaines. Nous faisons les vœux les plus sincères pour le succès de cette nouvelle organisation, qui vient à son heure ; plus que jamais nos compatriotes des États-Unis ont besoin de se connaître, de s'unir et de s'entraider.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lookwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIEGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1781.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 122.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 185.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 943.49    | 1130.97   |
| 4   | 248.05                       | 510.19   | 765.48   | 1030.73  | 1275.33   | 1530.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.35   | 1942.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1637.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.39  | 2480.07  | 3098.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.35                       | 1398.95  | 2099.01  | 2795.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4333.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.08  | 4173.67  | 5216.38   | 6290.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4544.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7385.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.35   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8562.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.18  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

ÉPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Clôture artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300, et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL  
177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

7

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5802      QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT      TELEPHONE 2421      J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

**ACHETEZ**

**VOS**

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC:

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS:

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles